



Mouvement Européen
France



Les Jeunes Européens
France



Le livret du citoyen européen



SOMMAIRE

La citoyenneté européenne, qu'est ce que c'est ?	3.
L'Union européenne, un territoire...	4/5.
... La citoyenneté européenne, une histoire	6/7.
Nos institutions	8/9.
L'Europe pour et par ses citoyens	10/11.
L'Union tournée vers la jeunesse et l'avenir	12/13.
Les auteurs du Livret	14.
Pour en savoir plus	15.



OURS

RÉDACTEURS :

Amaury BODHUIN
Julien CARPENTIER
Philippe CHAUVIRÉ
Dominika RUTKOWSKA-
FALORNI

GRAPHISME :

Amandine JASAWANT

SOUTIEN :

Ce document a été recréé,
imprimé et diffusé en décembre
2015 avec le soutien de la
Commission européenne



REMERCIEMENTS :

Tous nos remerciements pour
leurs apports, relecture et soutien
à : l'Agence Erasmus + ; Philippe
BERRÉE ; Marianne ESCURAT ;
Camelia PETER ; Yana
PROKOFYEVA ; Jérôme QUÉRÉ.

LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE, QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Union européenne se reconnaît à travers plusieurs symboles, qui contribuent à forger son identité, à la rendre visible auprès des citoyens et participent ainsi à la construction d'une citoyenneté européenne.



UN HYMNE

L'hymne européen - l'Ode à la joie - est tiré de la 9^{ème} symphonie composée en 1823 par Ludwig van Beethoven. Adopté en 1985 comme hymne officiel de l'UE, il ne remplace pas les hymnes nationaux des Etats membres mais symbolise les idéaux de paix et de solidarité qu'ils partagent.



LE DRAPEAU EUROPÉEN

Le drapeau à 12 étoiles d'or sur fond bleu a été adopté comme emblème officiel en 1985. Les douze étoiles disposées en cercle symbolisent les idéaux d'unité, de solidarité et d'harmonie entre les peuples d'Europe. Le nombre d'étoiles n'est donc pas lié au nombre d'Etats membres de l'UE.



UNE MONNAIE UNIQUE : L'EURO

L'euro est pour les citoyens l'un des symboles les plus concrets de l'Union européenne. Décidée en 1992 par le biais de l'adoption du traité de Maastricht, la mise en place d'une monnaie unique est devenue effective au 1er janvier 2002 dans les pays remplissant les conditions économiques. Au 1er janvier 2016, 19 Etats ont choisi l'euro comme monnaie.



UNE DEVISE : «UNIE DANS LA DIVERSITÉ»

La devise de l'Union européenne caractérise le projet européen : se rassembler pour œuvrer en faveur de la paix et de la prospérité, s'enrichissant ainsi des différentes cultures, traditions et langues du continent.



LE 9 MAI : LA JOURNÉE DE L'EUROPE

La Journée de l'Europe est une fête célébrée le 9 mai dans tous les Etats de l'Union européenne en mémoire du 9 mai 1950, jour où Robert Schuman, alors Ministre français des Affaires étrangères, a présenté sa proposition d'unification de l'Europe. Connue sous le nom de « Déclaration Schuman », cette déclaration représente l'acte de naissance de l'Union européenne. Chaque année, de nombreuses activités et festivités sont organisées à cette occasion afin de rapprocher l'Europe des citoyens et ses peuples entre eux.

L'UNION EUROPÉENNE : UN TERRITOIRE...



DATES D'ENTRÉE DES ÉTATS DANS L'UE

- 1957
- 1973
- 1981
- 1986
- 1995
- 2004
- 2007
- 2013

Les Pays membres de la Zone euro au 1^{er} janvier 2016

Les Pays non membres



... LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE : UNE HISTOIRE



DÉCLARATION SCHUMAN :

Le Ministre français des Affaires étrangères appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier en Europe, pour garantir une paix durable.

1950

1951

CRÉATION DE LA CECA :

Création de la CECA : 6 pays (République Fédérale d'Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, France, Italie) créent la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

TRAITÉ DE ROME :

Création de la Communauté économique européenne (CEE) et de la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa) par les 6 membres de la CECA.

1957

1979

PREMIÈRE ÉLECTION

du Parlement européen au suffrage universel direct.

ACCORDS DE SCHENGEN :

5 pays (RFA, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, France) signent la suppression progressive de leurs frontières communes.

1985

MISE EN CIRCULATION

DE L'EURO dans 12 pays européens. La Zone euro sera progressivement étendue par la suite (19 membres au 1^{er} janvier 2016).

1997

TRAITÉ DE MAASTRICHT :

La CEE est remplacée par l'Union européenne (UE), il crée la citoyenneté européenne et l'Union économique et monétaire.

1992

1989

ACTE UNIQUE EUROPÉEN :

Il prévoit l'achèvement du Marché intérieur, donne de nouvelles compétences (Environnement, Social) à la CEE.

2002

TRAITÉ D'AMSTERDAM :

Il étend les compétences de l'UE (Emploi, Immigration, Asile), donne de nouveaux pouvoirs au Parlement européen et crée «un espace de liberté, de sécurité et de justice» à l'intérieur de l'Union européenne.

2007

LE MÉCANISME EUROPÉEN

DE STABILITÉ (MES) entre en vigueur, pièce maîtresse du «pare-feu» visant à garantir la stabilité financière de la Zone euro.

2012

1992

CHUTE DU MUR DE BERLIN :

L'Europe est de nouveau unifiée et l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale est désormais possible.

1986

LA LITUANIE adopte l'euro, devenant ainsi le 19^{ème} membre de la Zone euro.

2013

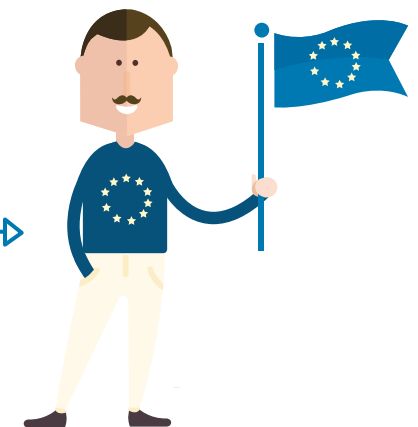
LA CROATIE devient

le 28^{ème} Etat membre de l'Union européenne.

2015

TRAITÉ DE LISBONNE :

Le Parlement européen devient co-législateur et le Conseil européen est doté de plus de souplesse et de moins de pouvoirs qu'auparavant. Les postes de « Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité » et de « Président du Conseil européen » sont créés.



NOS INSTITUTIONS

Le cadre institutionnel de l'Union représente un modèle unique dans le monde. 4 institutions interviennent directement dans la prise de décision, l'adoption des actes juridiques et des budgets de l'UE:

- Le **Conseil européen** rassemble les Chefs d'Etat et de Gouvernement et fixe les grandes orientations de l'UE. Ses travaux sont animés par un Président du Conseil européen élu pour 2 ans et demi (renouvelable une fois).




L'ancien Chef du Gouvernement polonais, **Donald Tusk**, occupe cette fonction depuis décembre 2014.



Le Haut Représentant de l'UE pour les Affaires étrangères, qui est la voix de l'UE sur la scène internationale, y participe aussi.

L'ancienne Ministre italienne des Affaires étrangères, **Federica Mogherini**, occupe cette fonction depuis décembre 2014.

- Le **Conseil de l'Union européenne** représente les Etats. Egalement appelé « Conseil des Ministres », il rassemble les 28 Ministres des Etats membres concernés par l'ordre du jour. Il vote, avec le Parlement, les textes législatifs et le budget de l'UE et fonctionne selon le principe de la présidence tournante : chaque pays assure à tour de rôle pendant 6 mois la présidence des réunions du Conseil. La dernière Présidence pour la France remonte à 2008 et la prochaine est prévue en 2022.
- Le **Parlement européen** représente les citoyens. Il est composé de 751 députés qui votent les textes législatifs et le budget de l'UE.  plus d'infos page 10



L'Allemand **Martin Schulz** est son Président jusqu'à la mi-2016.

- La **Commission européenne** est l'organe exécutif de l'UE. Elle est composée de 28 membres désignés par le Président de la Commission sur proposition de chacun des Etats membres, et élus collégialement par le Parlement européen. Ces Commissaires ont la responsabilité de proposer de nouveaux textes législatifs et de mettre en œuvre les décisions prises. A sa tête, le Président est nommé par le Conseil européen, en fonction des résultats des élections européennes, puis élu par le Parlement.



L'ancien Premier Ministre luxembourgeois, **Jean-Claude Juncker**, occupe cette fonction depuis novembre 2014.

LES INSTITUTIONS INDÉPENDANTES

- La **Cour de Justice de l'Union européenne** veille à l'application et au respect du droit européen.
- La **Banque centrale européenne** (BCE) met en œuvre la politique monétaire européenne et gère l'euro.
- La **Banque européenne d'investissement** (BEI) finance des projets qui contribuent à réaliser les objectifs de l'UE.
- La **Cour des comptes européenne** contrôle la bonne gestion budgétaire de l'UE.

LES INSTITUTIONS CONSULTATIVES

- Le **Comité des régions** : composé d'élus locaux et régionaux de chacun des Etats membres, il veille à la prise en compte des intérêts des autorités locales et régionales dans la législation européenne.
- Le **Comité économique et social européen** : Il représente la société civile, les organisations patronales, les syndicats de salariés et permet à ces derniers d'exprimer leur avis sur des propositions législatives de l'UE.



L'Union européenne est dotée de textes et d'institutions qui placent le citoyen au cœur du processus démocratique européen.



LE PARLEMENT EUROPÉEN : DIGNE REPRÉSENTANT DES ASPIRATIONS CITOYENNES

- 751 parlementaires européens
- élus au suffrage universel direct
- pour une durée de 5 ans
- par tous les citoyens européens en âge de voter quel que soit leur pays de résidence dans l'UE.

Le Parlement européen :

- vote les lois définissant des politiques européennes cruciales (environnement, transports, protection des consommateurs et des données personnelles, ...);
- contrôle les autres institutions européennes;
- a également le dernier mot sur l'adoption du budget européen annuel, et contrôle les dépenses effectuées par la Commission européenne.

Le Parlement européen permet aux citoyens européens de lui adresser des pétitions à propos d'un domaine géré par l'UE. Il nomme aussi le Médiateur européen, qui reçoit et enquête sur les plaintes des citoyens contre les actes de mauvaise administration des institutions européennes.

L'INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)

Instituée par le Traité de Lisbonne (entrée en vigueur en 2009), elle permet aux citoyens européens de demander à la Commission européenne de proposer un acte juridique sur un sujet particulier. Les conditions à remplir pour que l'ICE soit recevable :

- émaner d'un groupe de citoyens qui représente au moins 7 Etats membres ;
- concerner les domaines d'attribution de la Commission européenne ;
- une fois considérée comme recevable et enregistrée par les institutions, l'ICE doit recueillir au moins un million de signatures dans au moins 7 États membres, dans un délai d'un an après son enregistrement.



LA CHARTE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE

Adoptée en 2000 par l'Union européenne, elle reconnaît et protège un ensemble de droits personnels, civils, politiques, économiques et sociaux à tous les citoyens européens. Reconnue par les Traités européens, elle est juridiquement contraignante, c'est-à-dire qu'elle s'impose aux institutions européennes comme aux Etats-membres dans l'application des lois européennes.

LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

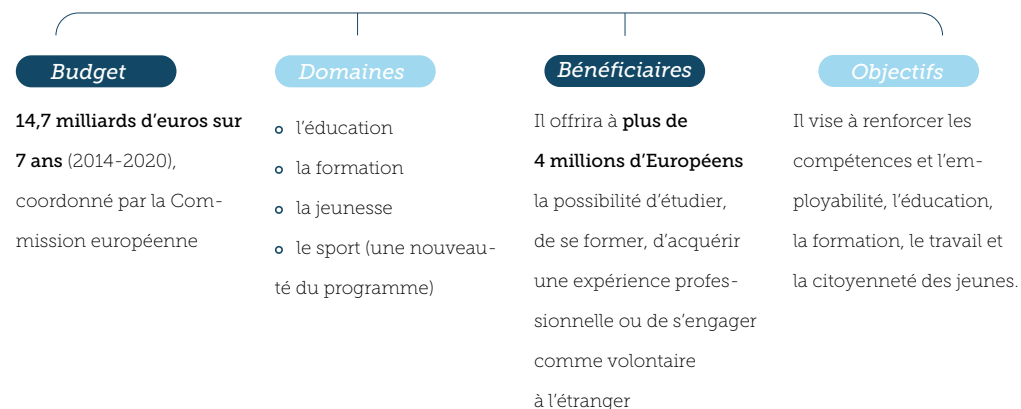
Située à Luxembourg depuis sa création (1952), la CJUE veille à la bonne application des lois européennes par les Etats membres et à la légalité des textes issus des institutions européennes. Son Tribunal, composé de 28 juges (un par Etat membre) et 8 avocats généraux, se prononce sur tous les domaines d'intervention de l'Union européenne. Le citoyen, représenté par un avocat, peut alors être entendu par la Cour pour faire préciser les règles européennes qui le concernent, dans le cadre d'un litige national impliquant du droit européen par exemple.

L'UNION TOURNÉE VERS LA JEUNESSE & L'AVENIR

L'Union européenne, c'est aussi un ensemble d'opportunités de mobilité pour les jeunes de 13 à 30 ans, qui peuvent investir leur avenir dans l'espace européen.



PROGRAMME ERASMUS + : POUR SE LANCER DANS LA MOBILITÉ EN EUROPE !



QUI GÈRE ERASMUS + EN FRANCE ?

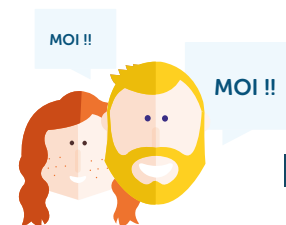
- **L'Agence Erasmus+ France Éducation & Formation**, basée à Bordeaux, plus spécialisée dans le domaine scolaire, universitaire de l'apprentissage et de la formation professionnelle;
- **L'Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport**, plus spécialisée dans l'éducation non formelle et le suivi des publics fragiles.

LE DIALOGUE STRUCTURÉ

Mise en place d'actions et processus de discussion entre les jeunes et les organisations de jeunesse d'une part, et les responsables politiques et les experts du secteur jeunesse d'autre part, sur les thèmes et les préoccupations qui les concernent, au niveau local, régional, national ou international.

- But : faire participer le plus grand nombre de jeunes, y compris ceux qui sont les plus éloignés des réflexions sur ces questionnements.

ERASMUS + : QUI PEUT BÉNÉFICIER DE QUOI ?



- Erasmus :** pour étudier à l'étranger (y compris pour effectuer une période complémentaire de stage)
- **Durée :** 3 à 12 mois.
 - **Coût :** possibilité de recevoir des aides financières pour suivre des études ou une formation à l'étranger pour une période maximale de 12 mois. Les étudiants Erasmus+ sont dispensés des frais de cours, d'inscription, d'examen etc.
 - **Conditions :** être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et poursuivre des études sanctionnées par un diplôme reconnu (jusqu'au niveau doctorat inclus).

- Service Volontaire Européen :** pour favoriser l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté
- **Durée :** 2 à 12 mois.
 - **Conditions :** ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans, avec des conditions spécifiques pour faciliter l'accèsion des jeunes en difficulté et les plus éloignés des dispositifs de mobilité.

- Échanges de jeunes :** pour favoriser les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés.
- **Durée :** 5 à 21 jours.
 - **Conditions :** maximum 60 participants, âgés de 13 à 30 ans.

Mobilité/formation des acteurs

- de jeunesse :** pour développer des coopérations entre professionnels de jeunesse
- **Durée :** 2 jours à 2 mois.

Le choix des pays est impressionnant ! Un jeune Français peut partir dans l'un des 28 pays de l'UE, mais aussi en Turquie, Norvège, Liechtenstein, Islande... En dehors d'Erasmus, la seule condition pour accéder à ces programmes : être motivé(e) pour partir ! En effet, il n'y a aucune condition de diplôme, de formation ou de niveau linguistique pour participer !

LA GARANTIE POUR LA JEUNESSE :

a été lancée dans toute l'UE en 2013 afin de lutter contre deux phénomènes grandissants en Europe: le chômage des jeunes et les disparités régionales. La Commission européenne a débloqué près d'un milliard d'euros pour préfinancer l'Initiative pour l'emploi des jeunes. Voici quelques exemples de réalisations :

- Roumanie : 27 centres de Garantie pour la jeunesse ont été créés
- Italie, Portugal et Espagne : un portail web a permis aux jeunes de s'inscrire directement en ligne et de se connecter à un registre national
- Slovaquie, Lituanie et Belgique : des services publics pour l'emploi ont été créés ou renforcés
- Pologne, Lettonie et Finlande : le passage de l'école au monde du travail a été facilité.

LES AUTEURS DU LIVRET



Mouvement Européen France

Le Mouvement Européen-France (ME-F) est une association qui regroupe – au-delà de leur appartenance politique – les hommes, les femmes et les organisations qui souhaitent s'engager en faveur de la construction européenne dans une perspective fédérale. Il est un lieu permanent d'échange et de rencontre pour les militants européens et stimule en continu le débat avec des idées neuves.

Le ME-F est doté d'un réseau à triple dimension : régionale (53 sections locales), nationale (19 Associations membres et 60 structures pilotées au sein des Eurocitoyens) et européenne (39 antennes nationales partout en Europe), qui lui permet d'organiser de nombreuses manifestations pédagogiques à destination de tous.

Que ce soit en tant que particulier, association ou entreprise, le ME-F vous ouvre ses portes pour donner à ses actions et à son message encore plus de poids sur la scène nationale et européenne.



www.mouvement-europeen.eu | @MouvEuropeen_Fr | contact@mouvement-europeen.eu



Les Jeunes Européens France

Les Jeunes Européens-France rassemblent les jeunes désireux de s'engager en faveur de la construction européenne. L'association est composée et dirigée par des bénévoles de 18 à 35 ans qui mènent depuis plus de vingt ans de nombreuses actions citoyennes en faveur de la jeunesse (insertion dans les débats publics, pédagogie auprès des jeunes).

L'association est transpartisane et accueille parmi ses membres toutes les sensibilités politiques. Nous nous engageons pour une Union européenne citoyenne et démocratique. Nous menons de nombreuses actions en direction des jeunes, notamment au travers de notre programme pédagogique «Europe par les Jeunes» en milieux formels et non formels (Europe à l'école, Eurodéputé à l'école, Europe en CFA, etc.).

Les Jeunes Européens - France comptent plus de 1000 adhérents répartis dans plus de 25 sections locales dans toute la France.



www.jeunes-europeens.org | @JeunesEuropeens | mediateur@jeunes-europeens.org



L'AFCCRE est une association nationale pluraliste qui rassemble plus de 1200 collectivités territoriales françaises de toutes tailles et de tous niveaux : régions, départements, communes et intercommunalités.

Créée en 1951, elle a pour vocation de conseiller et d'accompagner ses membres dans l'ensemble de leurs politiques à dimension européenne, ainsi que de contribuer à renforcer la dimension citoyenne de l'Union européenne.

A l'origine du mouvement des jumelages en Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'AFCCRE couvre aujourd'hui l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales, en particulier la cohésion territoriale, les services publics, le développement durable, les échanges et la coopération.

L'Association est actuellement présidée par le Maire de Bordeaux et ancien Premier Ministre, Alain Juppé. Elle représente la section française du plus vaste réseau européen d'autorités locales et régionales : le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).



www.afccre.org | @afccre | ccfrance@afccre.org



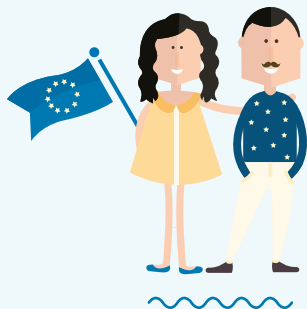
POUR EN SAVOIR PLUS

LIENS INSTITUTIONNELS :

- Le portail Europa, pour toutes les informations sur l'Union européenne : www.europa.eu
- Le Parlement européen : www.europarl.europa.eu
- La Commission européenne : www.ec.europa.eu
- Erasmus +, programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport : www.erasmusplus.fr
- Toute l'Europe, portail en ligne d'information sur les questions européennes : www.touteleurope.eu

LIENS CITOYENS :

- Le *Taurillon*, magazine eurocitoyen en ligne : www.taurillon.org
- La bibliothèque numérique des *Eurocitoyens* : <http://rencontres.touteleurope.eu/publications.html>
- Contexte*, média sur les politiques françaises & européenne : www.contexte.com
- Euractiv.fr*, source d'information sur les affaires européennes : www.euractiv.fr
- Cafébabel France*, magazine participatif en ligne écrit par les jeunes et pour les jeunes en Europe : www.cafebabel.fr



LE LIVRET DU CITOYEN EUROPÉEN

EN QUELQUES MOTS



Chère Européenne, cher Européen,

Dans ce Livret qui vous est destiné, vous trouverez de nombreuses informations utiles sur ce qui fait des 500 millions d'habitants de l'Europe des citoyens de notre Union.

Grâce à un peu d'histoire et de géographie sur l'Union européenne, des explications sur ses institutions, les droits qui vous protègent, vous en saurez plus sur la façon dont fonctionne l'Europe, la place que vous pouvez y tenir, et comment vous pouvez en bénéficier.

En bref, tout ce qu'il faut savoir et qui, en tant que citoyens de notre continent, nous appartient, nous définit et contribue à la vie démocratique de notre grande cité continentale !

